

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Afrique

Campagne d'information en Afrique australe

Comme on a pu le lire dans la *Revue internationale* de novembre-décembre 1978, le CICR a lancé, en octobre 1978, une campagne d'information en Afrique australe. Cette expérience pilote, qui continue aujourd'hui, est conduite à partir de deux bases fixes, Lusaka et Salisbury. Son objectif est de faire connaître et comprendre sur une échelle aussi large que possible, l'emblème de la croix rouge sur fond blanc et sa signification, afin notamment de créer les conditions susceptibles d'accroître la sécurité du personnel de la Croix-Rouge dans les régions où les opérations militaires lui font courir de grands risques.

Pour cela, divers moyens d'information et de promotion sont mis en œuvre par la division Presse et Information du CICR à Genève et par ses délégués sur place: imprimés (bandes dessinées, bulletin « Red Cross in Action », articles et annonces dans la presse); programmes audiovisuels (émissions hebdomadaires à la radio, films, conférences, expositions, affiches); articles promotionnels (bols, T-shirts, cahiers, crayons, autocollants).

Il est encore trop tôt pour dresser un véritable bilan de cette campagne d'information et pour juger de son impact. Il est toutefois possible, à ce stade, de tirer les premiers enseignements et, le cas échéant, de modifier certains objectifs et certains moyens utilisés. Grâce à l'effet répétitif des actions d'information entreprises, la Croix-Rouge, jusqu'alors presque totalement inconnue, est devenue quelque chose de familier et de sympathique. Il convient toutefois de développer sa pénétration dans les zones

rurales et de renforcer la participation des Croix-Rouges locales à l'élaboration et à la conduite de la campagne.

Mission du délégué général

Du 4 au 27 août, M. Frank Schmidt, délégué général du CICR pour l'Afrique, a fait une mission dans divers pays de ce continent. Il s'est rendu tout d'abord en Afrique orientale, notamment au Kenya, puis dans la région australe, en Afrique du Sud et en Zimbabwe Rhodésie. Il a visité les délégations du CICR dans ces pays et s'est entretenu de leurs activités humanitaires. En Afrique du Sud, il a participé à une série de visites dans des lieux de détention et, en Zimbabwe Rhodésie, il a accompagné une équipe de délégués pour une mission d'évaluation sur le terrain, dans le district de Chipinga.

A Salisbury, M. Schmidt, accompagné du chef de la délégation du CICR, a eu plusieurs entretiens avec les autorités. Le délégué général a notamment rencontré le Premier Ministre, l'Evêque Abel Muzorewa, auquel il a exposé les activités de protection et d'assistance que le CICR déploie en faveur des victimes des événements de Zimbabwe Rhodésie. Il a vu également le ministre des Ressources naturelles et du Développement, M. George Nyandoro et il a eu un entretien avec le représentant officiel de la Grande-Bretagne en Zimbabwe Rhodésie, M. Derek Day.

Zimbabwe Rhodésie

La délégation du CICR en Zimbabwe Rhodésie a poursuivi, en juillet et en août, ses activités de protection et d'assistance en faveur des victimes du conflit.

Le CICR fournit régulièrement des secours dans les prisons, de même qu'il finance le transport par autobus des familles venant visiter leurs parents détenus. En juillet, le montant des secours distribués s'est élevé à plus de 3 000 francs suisses, alors qu'en août, des secours d'appoint ont été remis pour les détenus de la prison de Chikurubi.

Pour l'assistance aux personnes déplacées, 238 tonnes de marchandises ont été fournies en juillet, d'une valeur globale de 298 000 francs suisses environ, comprenant des vivres (221 tonnes), du savon (7,6 tonnes), du matériel de construction, des couvertures (5 100 pièces), des vêtements, ainsi que des médicaments.

L'Agence de recherches, depuis le début du mois de juin, a commencé quelque 90 enquêtes pour retrouver des personnes disparues. Dans 44 cas,

une réponse positive a pu être donnée aux demandeurs. Rappelons que les bureaux d'agence du CICR dressent également des listes de détenus et transmettent des messages entre les familles séparées.

Botswana

La délégation du CICR au Botswana continue les distributions de secours (couvertures, vêtements, tentes, médicaments, etc.) dans les camps de personnes déplacées. Du début de juin à la fin de juillet, 34,7 tonnes de secours ont été remises dans les camps de Dukwe, Selebi-Pikwe et Francistown, dont la population atteignait alors 20 496 personnes.

Sur le plan de la protection, les délégués du CICR ont visité, de juin à fin août, les sept principaux lieux de détention du pays, situés à Gaborone, Lobatse, Francistown et Selebi-Pikwe, où ils ont vu au total plus de 2 100 prisonniers.

Zambie

En juillet et août, le CICR a fourni dans les camps de réfugiés de Zambie 33 tonnes de secours, comprenant du lait en poudre (18 tonnes), des aliments pour nourrissons (1,8 tonne), du savon (14 tonnes). En outre, une centaine de tentes, des médicaments et des outils ont été distribués; du matériel a été fourni en vue d'améliorer les conditions d'hygiène, notamment l'adduction d'eau potable dans les camps. Une assistance médicale a été apportée aux victimes des raids pendant cette période.

Afrique du Sud

Du 13 au 23 août, une équipe de délégués et médecins du CICR, dirigée par M. F. Schmidt, délégué général pour l'Afrique, a effectué une série de visites de lieux de détention en Afrique du Sud. L'équipe s'est rendue dans six lieux de détention (Robben Island, Pretoria Local, Pretoria Hospital, Pollsmoor, Kroonstad et Potchefstroom) où se trouvaient 482 prisonniers de sécurité condamnés.

Angola

En coopération avec le groupement local de la Croix-Rouge, le CICR, à fin août, a rapatrié un ressortissant sud-africain, qui était détenu depuis dix mois par la Swapo en Angola.

Le CICR participe, depuis le mois d'août, à l'établissement d'un centre orthopédique pour invalides de guerre, à Huambo, dans le sud du pays. Une équipe de spécialistes en physiothérapie et en prothèses se trouve déjà sur place.

Ouganda

Une tournée d'évaluation et de distribution de secours a été effectuée en juillet-août par une équipe du CICR, composée de quatre délégués, dont un médecin, qui s'est rendue dans la province ougandaise du Nil occidental. Quelque 25 hôpitaux et dispensaires, relevant soit des autorités gouvernementales, soit des missions religieuses, ont été visités et ont reçu à cette occasion des médicaments, du matériel médical, du savon, des couvertures, des ustensiles de cuisine et du lait en poudre. En outre, 100 unités pour dispensaires, offertes par la Croix-Rouge danoise, arrivées à l'aéroport d'Entebbe le 24 juillet, ont été distribuées par le CICR, en même temps que d'autres secours, dont 10 tonnes de lait en poudre, dans les provinces de Karamoja et Acholi. La valeur de ces secours s'élève à plus de 200 000 dollars.

Dans le domaine de la protection, les délégués du CICR ont visité, au cours de ces deux mois, plus de 4 000 détenus dans 10 lieux de détention à Kampala, Jinja, Mbale, Moroto, Kitgum, Namalu, Mubaku, Rwimé et Masaka.

Tanzanie

Une deuxième série de visites de lieux de détention a commencé en août. Lors de la première tournée, en juin, les délégués du CICR avaient vu 783 prisonniers de guerre, auxquels ils avaient distribué des secours pour une somme totale de 26 000 francs suisses.

En ce qui concerne la population civile victime des événements, le délégué régional pour l'Afrique orientale et un médecin ont effectué une tournée d'évaluation dans la région de Bukoba, à la frontière ougandaise, où quelque 30 000 personnes déplacées sont regroupées dans quatre

camps. Des matelas et des couvertures ont été distribués, ainsi que des médicaments, aux dispensaires des camps. Enfin, il a été décidé d'apporter une aide alimentaire d'appoint à 3 000 enfants, dont beaucoup souffrent de malnutrition, ainsi qu'à 1 200 femmes enceintes.

Tchad

En juillet et août, les camps de prisonniers de guerre d'Ounianga-Kebir, Gouro et Amoul, dans le nord du Tchad, ont été visités par les délégués du CICR. Ils y ont vu au total 171 captifs.

Ils ont en outre distribué, dans six camps, 30 tonnes de secours, qui représentent des rations suffisant à un millier de prisonniers et à leurs familles pour deux mois.

Sept vols ont été organisés par le CICR entre le 12 et le 19 août, en faveur de 654 internés civils tchadiens détenus par le Front de libération nationale du Tchad (Frolinat). Ces personnes — pour la plupart des femmes et des enfants — ont été transférées dans leurs villages d'origine. Quatre vols ont ainsi quitté Faya et N'Djamena pour Moundou et Sahr, alors que trois autres ont effectué le trajet de Faya à N'Djamena.

Ces opérations ont été effectuées suite aux démarches du CICR auprès du Frolinat et du Gouvernement tchadien, et avec l'appui logistique du Gouvernement français, qui a mis des avions à la disposition du CICR.

Mauritanie

Du 15 au 25 juillet, le délégué régional et un médecin du CICR ont effectué une mission en Mauritanie. A Nouakchott, ils ont notamment rencontré le Premier Ministre et ministre de la Défense, le chef d'Etat-Major des forces armées et le ministre de la Santé et des Affaires sociales. Ils ont également eu plusieurs entretiens avec les dirigeants de la Société nationale du Croissant-Rouge.

Les délégués ont visité 152 combattants du Front Polisario en mains mauritaniennes, avec lesquels ils ont pu s'entretenir sans témoin.

Ethiopie

En juillet, le CICR a distribué 120 tonnes de secours, plus de 2 000 couvertures et plusieurs unités médicales dans les provinces de Gondar, Bale, Harargue, Mekele et Tigraï, en faveur des victimes des combats.

Asie

Réfugiés indochinois

Des représentants du CICR et de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge ont été invités par le Secrétaire général des Nations Unies à participer, les 20 et 21 juillet, à la réunion sur les réfugiés et les personnes déplacées en Asie du Sud-Est, tenue à Genève sous les auspices des Nations Unies. Les résultats encourageants obtenus vont permettre à la Croix-Rouge de mettre en œuvre sans délai les moyens dont elle dispose, en vue d'apporter une contribution active aux programmes d'assistance du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR). Cette contribution porte sur les actions suivantes :

- 1) Dans les pays de premier accueil, les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, appuyées par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, vont développer les activités qu'elles déploient dans les camps — distribution de secours de base, construction d'abris, soins médicaux, assistance socio-culturelle, communications, transports, etc. — tâches qui requièrent des moyens considérables en fonds, en hommes et en matériel.
- 2) Dans les pays d'accueil définitif, les Sociétés nationales déploient également des activités croissantes pour l'accueil des réfugiés, dont elles sont souvent les principales responsables.
- 3) Dans l'ensemble des pays intéressés, l'action du CICR pour la recherche des personnes disparues, l'échange de nouvelles et le regroupement des familles séparées, a commencé avec l'active collaboration des Sociétés nationales et en liaison avec le HCR.
- 4) Au Cambodge, le CICR s'emploie à venir en aide aussi rapidement que possible et sur une grande échelle aux victimes civiles du conflit, et il se prépare à envoyer dans ce pays des secours médicaux et alimentaires.

Enfin, la Croix-Rouge étudie également les possibilités d'apporter une aide d'envergure aux autres pays de la région, ruinés par la guerre qui les a frappés pendant tant d'années, ou qui font face au problème sans précédent de l'afflux des réfugiés par voie de terre et de mer.

Pour établir ce plan d'action, la Ligue et le CICR ont convoqué, les 31 juillet et 1^{er} août, à Genève, une réunion à laquelle ont pris part les

représentants de 17 Sociétés nationales, parmi lesquelles celles des cinq pays de l'ASEAN et la branche de Hong-Kong de la Croix-Rouge britannique. Des représentants du HCR et du CIME (Comité intergouvernemental pour les migrations européennes) ont également participé à une partie des discussions.

Les responsables des Sociétés dans les pays de premier accueil du sud-est asiatique ont rendu compte de leurs activités et de leurs problèmes. Les conclusions de la réunion ont fait apparaître la nécessité d'intensifier les opérations d'assistance en cours et de mettre en œuvre sans délai le plan prévu pour la région. Ils ont en outre souligné qu'il était important que la Ligue et le CICR continuent à coordonner les programmes d'assistance et à canaliser les moyens provenant de la Croix-Rouge ou d'autres sources, y compris ceux disponibles à travers le HCR et d'autres organisations internationales.

Suite à cette réunion, des délégués ont été envoyés par la Ligue et par le CICR en Asie du Sud-Est, afin de déterminer, avec les Sociétés nationales de la région, les mesures pratiques à prendre. C'est ainsi que MM. K. Seevaratnam et P. C. Stanissis de la Ligue se sont rendus respectivement en Thaïlande, en Indonésie, aux Philippines, à Hong-Kong et Macao, alors que M^{lle} R. Tissières et M. W. Knobel, de l'Agence centrale de recherches, ont visité la Malaisie, l'Indonésie, les Philippines et Hong-Kong, pour ce qui concerne les problèmes de recherche de personnes disparues et la réunion des familles dispersées.

Enfin, l'Agence centrale de recherches du CICR a organisé, les 6 et 7 septembre, à Kuala Lumpur, une réunion de travail pour les responsables des bureaux d'agence appartenant aux Sociétés nationales des pays de premier accueil.

Sur le plan financier, un budget a été établi pour la période allant jusqu'à fin 1979, qui porte sur 22,7 millions de francs suisses. Afin de trouver le soutien nécessaire, un appel conjoint a été lancé par la Ligue et le CICR en date du 7 septembre, à l'ensemble de la communauté internationale.

Kampuchéa

Le CICR et l'UNICEF ont été invités à envoyer des représentants à Phnom-Penh, afin de déterminer, avec les autorités de la République populaire du Kampuchéa et la Croix-Rouge à Phnom-Penh, les possibilités d'une aide humanitaire en faveur des victimes du conflit.

Une mission de contact a eu lieu du 17 au 19 juillet, avec la présence à Phnom-Penh d'un délégué du CICR et d'un représentant de l'UNICEF,

qui, tous deux, ont été accueillis par les autorités et la Croix-Rouge. Outre les entretiens qu'ils ont eus avec leurs interlocuteurs, ils ont visité deux hôpitaux de la capitale et se sont rendus à Kompong Speu, pour faire une première évaluation des besoins et jeter les bases d'un vaste programme d'assistance alimentaire et médicale.

Suite à cette mission préliminaire, un premier vol de secours a été organisé. Le 9 août, un avion, affrété par le CICR et l'UNICEF et convoyé par leurs représentants, a quitté Ho-Chi-Minh-Ville pour Phnom-Penh, avec une cargaison de 4,4 tonnes de médicaments et d'équipements médicaux d'urgence, qui ont été distribués aussitôt dans des hôpitaux de la capitale.

Le délégué du CICR et le représentant de l'UNICEF sont restés sur place du 9 au 16 août. Pendant ce deuxième séjour, ils ont rencontré à plusieurs reprises les autorités et la Croix-Rouge. Les deux délégués ont notamment été reçus par le Président Heng Samrin, de même qu'ils ont vu les ministres des Affaires étrangères, de la Santé et du Commerce. Ils ont présenté à leurs interlocuteurs un plan d'assistance conjoint CICR/UNICEF en faveur de la population civile du Kampuchéa et ont eu l'occasion d'en discuter les modalités pratiques avec des responsables au niveau administratif. Selon les domaines d'action des deux organisations, le plan prévu porterait, pour le CICR, sur la protection et l'assistance de la population civile en général, et, pour l'UNICEF, sur l'assistance et la reconstruction des services pour les mères et les enfants.

En attendant l'aboutissement des négociations en cours pour obtenir l'autorisation d'apporter l'aide massive dont la population a le plus urgent besoin, de nouveaux vols de secours ont eu lieu les 29 août et 8 septembre, transportant au total une soixantaine de tonnes de vivres et de médicaments. En outre, un médecin du CICR a été envoyé à Phnom-Penh à fin août.

Indonésie

Pour venir en aide, à Timor-Est, à quelque 60 000 personnes déplacées, la Croix-Rouge indonésienne a entrepris, conjointement avec le CICR, une action d'assistance alimentaire et médicale d'urgence.

A la suite d'une mission préliminaire effectuée par le CICR en avril dernier à Timor-Est, un accord est intervenu avec les autorités et la Croix-Rouge indonésiennes, aux termes duquel le CICR assure le financement de l'action d'assistance et sa supervision par des experts médicaux et logistiques.

En juillet, des délégués de la Croix-Rouge indonésienne et du CICR ont effectué une mission d'évaluation à Timor-Est qui a permis de jeter les bases du programme d'assistance prévu et de déterminer les moyens logistiques nécessaires à sa réalisation, compte tenu de la configuration difficile du terrain. Il a été établi que quelque 60 000 personnes, réparties dans huit villages très isolés des régions montagneuses, nécessitent une action d'urgence. Ces endroits sont accessibles par la seule voie aérienne, les routes étant coupées ou impraticables, même pour des véhicules tout terrain. Les secours devront donc être transportés par hélicoptère, ce qui augmente considérablement le coût de l'opération. Le CICR étudie la possibilité de recourir à des moyens de transports moins onéreux dans une phase ultérieure.

Sur le plan médical, les principales affections décelées au cours de la mission d'évaluation sont la malnutrition, la malaria, les maladies intestinales, pulmonaires et parasitaires. Quatre équipes médicales de la Croix-Rouge indonésienne, assistées de délégués spécialistes en secours, seront responsables de l'assistance médicale et alimentaire en faveur de ces personnes. Parallèlement, un programme de formation paramédicale sera mis sur pied. Quant aux délégués du CICR, ils contrôleront le déroulement de toute l'action, de l'achat des secours à leur distribution aux bénéficiaires.

Le coût du plan d'assistance a été estimé à 13 millions de francs suisses (frais de transports compris) pour une durée de six mois, le Gouvernement indonésien devant ensuite prendre la relève avec un programme de grande envergure.

Un appel restreint a été lancé à fin août à plusieurs gouvernements et Sociétés nationales, en vue de trouver le soutien financier et matériel nécessaire. Cependant, vu l'urgence de la situation, l'action de la Société nationale indonésienne et du CICR a déjà commencé.

* * *

En juillet et août, une équipe, composée du délégué régional pour l'Asie du Sud-Est, d'un délégué, d'un médecin et d'un interprète du CICR, a effectué des visites de lieux de détention en Indonésie.

Les délégués se sont rendus dans 29 lieux de détention à Java, Sumatra, Sulawesi et Kalimantan. Ils y ont vu en tout 2 134 personnes détenues en raison des événements. Des secours d'appoint ont été distribués dans les prisons visitées.

Taiwan

Du 24 au 31 août, M. F. Amar, chef de la délégation du CICR en Thaïlande, a séjourné à Taiwan sur l'invitation des autorités.

Lors de son séjour, le délégué du CICR a évoqué avec ses interlocuteurs le développement des activités de la Croix-Rouge internationale en faveur des réfugiés et personnes déplacées en Asie du Sud-Est, notamment dans le domaine de l'Agence de recherches. M. Amar a en outre visité le camp de Penghu, où se trouvaient 807 réfugiés indochinois.

Bangladesh/Pakistan

Un bateau, affrété par le Gouvernement du Pakistan, a quitté Chittagong pour Karachi, le 5 août, avec 1 489 personnes d'origine biharie, ayant vécu jusqu'alors au Bangladesh et qui ont manifesté la volonté d'aller vivre au Pakistan.

Rappelons que le CICR apporte, en tant qu'élément neutre, son assistance technique pendant l'embarquement des passagers. Les opérations, financées par les Gouvernements intéressés et par le HCR, se poursuivent actuellement par voie aérienne.

Iran

Du 22 au 29 août, une équipe du CICR, composée de deux délégués, un médecin et une spécialiste de l'Agence centrale de recherches, a visité la prison d'Evine à Téhéran. Les délégués y ont vu environ 700 personnes arrêtées en raison des événements, avec lesquelles ils ont pu s'entretenir sans témoin.

Amérique Latine**Nicaragua**

La fin de la guerre civile au Nicaragua, à mi-juillet, n'a pas ralenti les activités de protection et d'assistance du CICR en faveur des victimes du conflit.

Jusqu'à la cessation des combats, l'assistance alimentaire en faveur des dizaines de milliers de personnes qui, dans les villes comme dans les campagnes, étaient isolées, sans aucune possibilité de se ravitailler, constituait la priorité dans l'action humanitaire. C'est pourquoi, du 19 juin au 16 août, un pont aérien a été organisé par le CICR, afin d'apporter à Managua des secours alimentaires, du matériel médical, des médicaments et des secours divers (couvertures, lits, etc.). Trois avions — un DC-6 et deux DC-8 — ont été affrétés par le CICR pour assurer ces transports depuis les pays voisins et les Etats-Unis; de plus, les Gouvernements espagnol et britannique ont mis chacun à disposition un avion gros porteur de type Hercules, basés respectivement au Costa Rica et au Panama. Ces vols de secours ont constitué, depuis le début de la crise alimentaire causée par le conflit, le seul moyen d'entretenir l'action humanitaire au Nicaragua, conduite par la Société nationale de la Croix-Rouge et le CICR, en collaboration avec d'autres agences d'entraide, parmi lesquelles « Catholic Relief Services », Care, Caritas et le CEPAD (Comité évangélique pour l'aide au développement).

Dès l'arrêt des hostilités, il a été possible d'organiser des convois de secours par la route, moins onéreux que le transport aérien, pour assurer la continuité du programme d'aide alimentaire et éviter une situation de famine dans le pays. En deux mois, le CICR a acheminé au Nicaragua plus de 5 000 tonnes de vivres au total, par voies aériennes et terrestre. Ces secours ont été distribués sur place par les volontaires de la Société nationale.

Avec la fin de la guerre civile, les délégués du CICR ont plus particulièrement porté leurs efforts sur les tâches de protection. Dans un premier temps, ils ont procédé à l'enregistrement de quelque 5 600 prisonniers en mains des nouvelles autorités nicaraguayennes. Il s'agit, pour la plupart, d'ex-membres de la Garde Nationale et de militants de l'ancien régime. Ces personnes, ainsi que les membres de leurs familles, avaient, durant les dernières heures de la guerre civile, demandé au CICR d'assurer leur protection. Le CICR, après le recensement des prisonniers, demanda des assurances aux autorités quant à leur sécurité. Les membres des familles des anciens soldats de la Garde Nationale furent libérés, alors que les prisonniers passaient sous la responsabilité du Gouvernement, qui accorda à toutes les personnes encore détenues le statut de prisonnier de guerre, ce qui leur assure la protection du droit international.

Pendant le mois d'août, les activités du bureau de recherches ont considérablement augmenté, en relation, d'une part, avec les tâches en

faveur des prisonniers et, d'autre part, avec les nombreuses enquêtes et demandes de nouvelles concernant des personnes disparues.

Sur le plan financier, le CICR avait lancé en juin un appel à la communauté internationale, afin de trouver le soutien nécessaire aux opérations en cours. L'ampleur des besoins et les moyens mis en œuvre pour parvenir à les surmonter ont fait apparaître que le premier budget de 3,3 millions de francs suisses allait rapidement être dépassé. C'est pourquoi un nouvel appel a été lancé à la fin du mois d'août, portant sur un million de francs supplémentaire qui permettrait la poursuite des activités jusqu'à la fin de la phase d'urgence.

Honduras

En relation avec la situation au Nicaragua, un délégué du CICR a été envoyé le 20 juillet au Honduras. Il a notamment rencontré le ministre de l'Intérieur, et s'est enquis de la situation des Nicaraguayens se trouvant sur sol hondurien. Il a visité les camps de réfugiés de Danli et Campo Luna, et avec la Société nationale de la Croix-Rouge, il a en outre procédé à une évaluation des besoins, en vue d'apporter une aide, si nécessaire.

Une nouvelle visite a eu lieu au début du mois de septembre, qui a permis de recenser 3 017 réfugiés dans le camp de Danli et 2 500 autres dans celui du Yugare.

Des missions similaires sont en cours au Guatemala et au Salvador, pays abritant également des Nicaraguayens ayant fui leur pays à la fin de la guerre civile.

Costa Rica

Le CICR a ouvert, au Costa Rica, au début du mois de juillet, une base opérationnelle pour l'organisation et la coordination des envois de secours vers le Nicaragua, tant par voie aérienne que par convois routiers. Cette base a été fermée le 16 août. A cette date, en effet, le pont aérien du CICR avait cessé de fonctionner et les dernières tonnes de secours, adressées par les donateurs et stockées à San José, avaient été acheminées par la route à Managua. Une présence permanente du CICR n'était donc plus nécessaire au Costa Rica.

Argentine

Deux délégués ont visité, en juillet et août, huit lieux de détention, où ils ont vu au total 1 142 personnes détenues pour des motifs de sécurité.

Comme de coutume, ils ont pu s'entretenir sans témoin avec les détenus de leur choix.

En juillet, l'assistance du CICR en faveur des familles de détenus dans le besoin, au nombre d'un millier, a totalisé 13 tonnes de vivres, pour une valeur de 12 670 dollars. Des secours, pour 1 000 dollars environ, ont en outre été distribués dans quatre prisons.

Moyen-Orient

Liban

Les délégués du CICR au Liban ont poursuivi, en juillet et en août, leurs activités de protection et d'assistance en faveur des victimes des affrontements. A la suite des combats qui se sont déroulés en juillet, tant dans la capitale qu'au nord-est et au sud du pays, le CICR a apporté son aide aux personnes restées sans abri à la suite de la destruction de leurs maisons. C'est ainsi qu'au Liban-Sud, notamment, le CICR a fait une tournée d'évaluation dans plusieurs villages, et distribué des vivres, des couvertures et des vêtements à quelque 180 personnes victimes de bombardements.

Dans le domaine de la protection, signalons que, le 8 août, le CICR a visité trois personnes en mains palestiniennes, dont deux ont été libérées quelques jours plus tard, sans l'intermédiaire du CICR.

Les combats ont repris à la mi-août au Liban-Sud, avec une violence accrue. A deux reprises, les 13 et 15 août, des obus sont tombés dans l'enceinte de la délégation du CICR à Tyr, pourtant signalisée par plusieurs grands drapeaux de la Croix-Rouge. Le bâtiment a été endommagé mais il n'y a aucun blessé à déplorer. Le CICR a fait des démarches auprès des autorités afin que de tels incidents ne se reproduisent plus.

Israël et territoires occupés

Plusieurs opérations de transfert entre Israël, les territoires occupés par Israël et les pays voisins se sont déroulées en juillet et août sous les auspices du CICR.

A Ras Nakura, le 24 juillet, quatre détenus, libérés par les autorités israéliennes, ont été rapatriés au Liban. Le 23 août, une opération similaire a permis le retour d'un détenu libanais dans son pays.

Au Pont Allenby, le 10 août, un soldat jordanien, qui s'était égaré deux jours plus tôt et avait franchi les lignes par erreur, a été rapatrié.

A Kuneitra, sur les hauteurs du Golan, deux passages d'étudiants ont été organisés les 9 juillet et 6 août. Lors de la première opération, 7 étudiants de Gaza et 47 étudiants originaires du Golan ont traversé en direction des territoires occupés, afin de passer leurs vacances dans leurs familles. Lors de la seconde, 3 étudiants de Gaza et 14 autres du Golan se sont rendus à Damas pour y passer leurs examens universitaires. En même temps, deux familles (11 personnes) ont fait le trajet inverse, pour rejoindre de la parenté dans le territoire occupé.
